



En direct des communes, Habitat, Travaux

# "JE RÉNOVE MA FAÇADE" DES AIDES À LA RÉNOVATION DANS LES CENTRES-VILLES ET CENTRES-BOURGS

L'opération je rénove ma façade est lancée par la Com'com pour favoriser une rénovation qualitative et durable des façades de vos habitations grâce à des aides financières cumulables.

*Published on 22 March 2023*

Les travaux de rénovation des centres anciens ont un impact pour les propriétaires mais surtout sur le cadre de vie proposé aux habitants. C'est pourquoi la Com'com a choisi de financer **des travaux qualitatifs, respectueux du patrimoine et avec des matériaux plus durables.**

## À QUI S'ADRESSE LES AIDES JE RÉNOVE MA FAÇADE?

**Tous les propriétaires sont concernés** : occupants, bailleurs, copropriétés, SCI et associations. habitants dans le centre-ancien des communes de la Com'com. L'aide ne peut être attribuée que pour **un ravalement global** de la façade. Il est également demandé l'accompagnement d'un architecte ou maître d'œuvre qualifié, garant des préconisations architecturales.

## Pour quel type de travaux ?

Les travaux subventionnables sont ceux nécessaires au **ravalement complet des façades visibles depuis le domaine public**, les murs de pignons et les éléments composant la façade : les menuiseries (huisseries...), les éléments de décoration, (balcons, gardes corps, ferronnerie...), la zinguerie, , la serrurerie, la dissimulation, des climatiseurs ou des blocs extérieurs d'appareils de chauffage, le déplacement en toitures des paraboles, la réfection ou le remplacement des pierres de tailles...



Ne sont pas subventionnés : les menuiseries PVC et volets roulants, les travaux partiels et les peintures organiques.

## Quel montant d'aide ?

Ces aides à la rénovation peuvent **atteindre 70%** (pour un montant total de travaux de 15 000 euros) du montant des travaux à Millau grâce à un cumul d'aides de la Ville, de la Com'com et de la région Occitanie.

- › Le montant d'aide maximal de la part de la Communauté **est de 3 000 euros**.
- › **Cette aide est cumulable** avec celle de la commune de résidence (si elle le propose).
- › Les commerçants peuvent cumuler cette aide avec le dispositif Rénove ma boutique

## Comment obtenir les aides je rénove ma façade ?

1. Prenez contact auprès de la Com'com pour retirer le dossier de demande de subvention au 05.65.61.40.20
2. Choisissez un architecte ou maître d'oeuvre qualifié pour élaborer le projet ;
3. Constituez le dossier de demande d'aide à la rénovation de la façade avec l'aide de la com'com ;
4. Examen du dossier de subvention en commission « façades » validation du projet ;
5. Réalisation des travaux selon les prescriptions architecturales ;
6. Finalisation du dossier administratif et visite de contrôle des travaux
7. Paiement de la subvention